27 nov 2026 -16:36

Appartient à Conseil des ministres du 27 novembre 2026

Augmentation du plafond d’un marché public de services informatiques pour le SPF Finances

Sur proposition du ministre des Finances Jan Jambon, le Conseil des ministres a marqué son accord sur la modification du marché public relatif à l'entretien, au développement et au test des applications pour le compte du SPF Finances.

Il s'agit de la deuxième augmentation du plafond de dépenses de l’accord-cadre. Pour 2026, le gouvernement a défini des axes prioritaires supplémentaires pour le SPF Finances, en mettant particulièrement l’accent sur l’exécution accélérée de mesures en matière de compliance et de digitalisation. À cette fin, le gouvernement a mis à disposition des crédits supplémentaires et a tenu compte des recettes supplémentaires attendues. Des prolongations visant à garantir la continuité du service au cours du premier semestre 2027 sont également envisagées.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Jan Jambon, Vice-premier ministre et ministre des Finances et des Pensions, chargé de la Loterie nationale et des Institutions culturelles fédérales
Rue de la Loi 12
1000 Bruxelles
Belgique
https://jambon.belgium.be
info@kcfin.be

François Moré
Porte-parole (FR)
francois.more@kcfin.be

Pol Van Den Driessche
Porte-parole (NL)
pol.vandendriessche@kcfin.be

© 2026 - news.belgium.be